

Être citoyen, c'est avoir des devoirs

Respecter les autres et leurs droits :

Doc 1 : Deux affaires, un même devoir

Le tribunal correctionnel de Paris a condamné le célèbre parfumeur Jean-Paul Guerlain à une amende de 6 000 euros pour injure raciale. Lors d'une interview sur France 2 à propos de la création de son parfum Samsara, Guerlain avait affirmé : « Pour une fois, je me suis mis à travailler comme un nègre. Je ne suis pas si les nègres ont toujours tellement travaillé, mais enfin... ». Le parfumeur avait présenté ses excuses mais cela n'a pas suffi. D'après www.lemonde.fr, 03 mars 2013

La cour d'appel de Lyon vient de condamner à 3 mois de prison ferme Hakan O., 22 ans, pour racisme « anti-blanc ». Contrôlé sans billet dans un train, le jeune homme s'en était pris à la contrôleuse qui voulait le verbaliser. Il avait ensuite traité de « sale blanc, sale Français » un homme venu en aide à la contrôleuse. Hakan O., emprisonné pour d'autres faits, avait ensuite refusé de se présenter au tribunal. D'après www.lefigaro.fr, 04 avril 2016

Doc 2 : La condamnation d'un magasin

Le magasin people « Closer » a été condamné par la Justice à verser 20 000 euros de dommages et intérêts à Florian Philippot, numéro 2 du *Front National*, pour « atteinte à la vie privée ». Le magasin avait en effet publié des photos volées de Florian Philippot en compagnie d'un autre homme, révélant ainsi son homosexualité. D'après www.metronews.fr, 30 juin 2016



Doc 3 : Vivre ensemble...

Un tiers des atteintes personnelles (insultes, menaces, violences, vol...) dont les Français se disent victimes dans les lieux publics se sont dans les transports en commun, et celles visant les femmes, augmentent. Le harcèlement sexiste est un problème majeur : sifflement, mais aux fesses, allusions sexuelles, demandes insistantes... La plupart des femmes victimes dénoncent l'indifférence des autres passagers qui n'interviennent pas, ce qui pourrait être assimilé à de la « non assistance à personne en danger ». Les sociétés de transport en commun mettent aussi en place des campagnes pour lutter contre les incivilités : bousculer les autres, parler fort au téléphone... D'après www.ouest-france.fr, 28 juin 2016



Doc 7 : Une obligation pour les futurs citoyens

En France, l'instruction est obligatoire pour les filles et les garçons, âgés de 6 à 16 ans, résidant sur le territoire français, quelle que soit leur nationalité. Les personnes responsables d'un enfant soumis à l'obligation scolaire doivent le faire inscrire dans un établissement d'enseignement public ou privé, ou bien déclarer qu'elles lui feront donner l'instruction dans la famille. Le maire dresse la liste de tous les enfants d'âge scolaire qui résident sur sa commune et il signale à l'éducation nationale les enfants non scolarisés. En cas de non scolarisation dans un établissement d'enseignement ou d'insuffisance de l'instruction donnée à domicile, les responsables de l'enfant peuvent être condamnés à 6 mois d'emprisonnement et 7500 euros d'amendes. D'après eduscol.education.fr, mai 2016



20minutes.fr

Doc 8 : Une condamnation rare

En décembre 2010, un jeune homme, avec plus de 2 grammes de sang, se présente au commissariat de La Courneuve. Filieuse parisienne pour « récupérer » les clés de son scooter, aide que les policiers les gardent en otage. Furieux de s'être fait arrêter, il arrache le drapeau tricolore du commissariat, le déchire, le jette et déclare « je vais passer dessus et y jouter le feu ». L'homme interpelé mais en profite pour frapper un policier. Reconnu coupable de « outrage au drapeau », il a été condamné à un mois de prison avec sursis et 300 euros d'amende, dont 150 pour le policier. D'après www.libération.fr, 01 octobre 2011.



Lamontagne.fr

Participer aux frais de l'Etat :

Doc 4 : Pour le bien commun

L'obligation de payer ses impôts a été établie par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 : « Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable : elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés » (art. 13). En effet, la participation à l'effort commun est nécessaire, sinon aucun service public (police, justice, éducation, hôpitaux, ramassage des ordures...) ne pourrait être financé. Une société sans impôt impliquerait d'accepter une société dans laquelle tout service serait privé, éventuellement fort coûteux et inégalitaire en fonction des revenus ou de la localisation géographique de chacun. Source : www.vie-publique.fr

Doc 5 : Pour éviter les abus

200 personnes de plus sont affectées au contrôle des chômeurs sur tout le territoire français. Le dispositif doit permettre de « redynamiser » les demandeurs d'emploi et d'identifier ceux qui ont « besoin d'un accompagnement plus soutenu ». Les chômeurs doivent rechercher activement un emploi sous peine d'être rasiés de Pôle Emploi et de ne plus toucher les allocations chômage. Selon France Info, les contrôles ont déjà permis d'identifier des milliers d'abus et faire économiser 100 millions d'euros à Pôle Emploi. Certains dénoncent tout de même une stigmatisation des chômeurs qui recherchent véritablement un emploi dans leur grande majorité. D'après tempsreel.nouvelobs.com, 20 mai 2015



DOSSIER N°2

« Être citoyen français, c'est avoir des devoirs »

Le dossier est placé dans votre espace Pédagogique, sur École Directe ainsi que sur le site d'Histoire-Géographie de votre professeur

• Questions

- 1) Document n°1 : Quel comportement est condamné ici ? Quelles sont les autres discriminations ?
- 2) Documents n°2 & n°3 : Quels sont les comportements interdits mentionnés dans ces documents ?
- 3) Document n°4 : Pourquoi est-il nécessaire de payer ses impôts ?
- 4) Documents n°5 & n°6 : Quels comportements citoyens les Français doivent-ils adopter ?
- 5) Document n°7 : Quelle est votre obligation en temps que futur citoyen ? Pourquoi d'après vous ?
- 6) Documents n°8 & n°10 : Pourquoi le respect des lois est-il une nécessité ?
- 7) Document n°9 : Quels sont les deux actes interdits reprochés à ce jeune homme ?

• Pour la préparation de la carte mentale.

Notez les éléments essentiels de votre thème (mots ou expressions importantes sans faire de phrases) sur les points suivants :

- respecter les autres =
- participer aux frais de la société =
- respecter les règles de la République =

Être citoyen, c'est avoir des devoirs

Respecter les autres et leurs droits :

Doc 1 : Deux affaires, un même devoir

Le tribunal correctionnel de Paris a condamné le célèbre parfumeur Jean-Paul Guerlain à une amende de 6 000 euros pour injure raciale. Lors d'une interview sur France 2 à propos de la création de son parfum Samsara, Guerlain avait affirmé : « Pour une fois, je me suis mis à travailler comme un nègre. Je ne suis pas si les nègres ont toujours tellement travaillé, mais enfin... ». Le parfumeur avait présenté ses excuses mais cela n'a pas suffi. D'après www.lemonde.fr, 03 mars 2013

La cour d'appel de Lyon vient de condamner à 3 mois de prison ferme Hakan O., 22 ans, pour racisme « anti-blanc ». Contrôlé sans billet dans un train, le jeune homme s'en était pris à la contrôleuse qui voulait le verbaliser. Il avait ensuite traité de « sale blanc, sale Français » un homme venu en aide à la contrôleuse. Hakan O., emprisonné pour d'autres faits, avait ensuite refusé de se présenter au tribunal. D'après www.lefigaro.fr, 04 avril 2016

Doc 2 : La condamnation d'un magasin

Le magasin people « Closer » a été condamné par la Justice à verser 20 000 euros de dommages et intérêts à Florian Philippot, numéro 2 du *Front National*, pour « atteinte à la vie privée ». Le magasin avait en effet publié des photos volées de Florian Philippot en compagnie d'un autre homme, révélant ainsi son homosexualité. D'après www.metronews.fr, 30 juin 2016



Doc 3 : Vivre ensemble...

Un tiers des atteintes personnelles (insultes, menaces, violences, vol...) dont les Français se disent victimes dans les lieux publics se sont dans les transports en commun, et celles visant les femmes augmentent. Le harcèlement sexiste est un problème majeur : sifflement, mais aussi fesses, allusions sexuelles, demandes insistantes... La plupart des femmes victimes dénoncent l'indifférence des autres passagers qui n'interviennent pas, ce qui pourrait être assimilé à de la « non assistance à personne en danger ». Les sociétés de transport en commun mettent aussi en place des campagnes pour lutter contre les incivilités : bousculer les autres, parler fort au téléphone... D'après www.ouest-france.fr, 28 juin 2016



Doc 7 : Une obligation pour les futurs citoyens

En France, l'instruction est obligatoire pour les filles et les garçons, âgés de 6 à 16 ans, résidant sur le territoire français, quelle que soit leur nationalité. Les personnes responsables d'un enfant soumis à l'obligation scolaire doivent le faire inscrire dans un établissement d'enseignement public ou privé, ou bien déclarer qu'elles lui feront donner l'instruction dans la famille. Le maire dresse la liste de tous les enfants d'âge scolaire qui résident sur sa commune et il signale à l'éducation nationale les enfants non scolarisés. En cas de non scolarisation dans un établissement d'enseignement ou d'insuffisance de l'instruction donnée à domicile, les responsables de l'enfant peuvent être condamnés à 6 mois d'emprisonnement et 7500 euros d'amendes. D'après eduscol.education.fr, mai 2016



20minutes.fr

Doc 8 : Une condamnation rare

En décembre 2010, un jeune homme, avec plus de 2 grammes de sang, se présente au commissariat de La Courneuve. Filieuse parisienne pour « récupérer » les clés de son scooter, aidé que les policiers les gardent en otage. Furieux de s'être fait pié, il arrache le drapeau tricolore du commissariat, le déchire, le jette et déclare « je vais passer dessus et y joute le feu ». L'homme terpèlé mais en profite pour frapper un policier. Reconnu coupable de « outrage au drapeau », il a été condamné à un mois de prison avec sursis et 300 euros d'amende, dont 150 pour le policier. D'après www.libération.fr, 01 octobre 2011.



Lamontagne.fr

Participer aux frais de l'Etat :

Doc 4 : Pour le bien commun

L'obligation de payer ses impôts a été établie par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 : « Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable : elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés » (art. 13). En effet, la participation à l'effort commun est nécessaire, sinon aucun service public (police, justice, éducation, hôpitaux, ramassage des ordures...) ne pourrait être financé. Une société sans impôt impliquerait d'accepter une société dans laquelle tout service serait privé, éventuellement fort coûteux et inégalitaire en fonction des revenus ou de la localisation géographique de chacun. Source : www.vie-publique.fr

Doc 5 : Pour éviter les abus

200 personnes de plus sont affectées au contrôle des chômeurs sur tout le territoire français. Le dispositif doit permettre de « redynamiser » les demandeurs d'emploi et d'identifier ceux qui ont « besoin d'un accompagnement plus soutenu ». Les chômeurs doivent rechercher activement un emploi sous peine d'être rasiés de Pôle Emploi et de ne plus toucher les allocations chômage. Selon France Info, les contrôles ont déjà permis d'identifier des milliers d'abus et faire économiser 100 millions d'euros à Pôle Emploi. Certains dénoncent tout de même une stigmatisation des chômeurs qui recherchent véritablement un emploi dans leur grande majorité. D'après tempsreel.nouvelobs.com, 20 mai 2015



DOSSIER N°2

« Être citoyen français, c'est avoir des devoirs »

Le dossier est placé dans votre espace Pédagogique, sur École Directe ainsi que sur le site d'Histoire-Géographie de votre professeur

• Questions

- 1) Document n°1 : Quel comportement est condamné ici ? Quelles sont les autres discriminations ?
- 2) Documents n°2 & n°3 : Quels sont les comportements interdits mentionnés dans ces documents ?
- 3) Document n°4 : Pourquoi est-il nécessaire de payer ses impôts ?
- 4) Documents n°5 & n°6 : Quels comportements citoyens les Français doivent-ils adopter ?
- 5) Document n°7 : Quelle est votre obligation en temps que futur citoyen ? Pourquoi d'après vous ?
- 6) Documents n°8 & n°10 : Pourquoi le respect des lois est-il une nécessité ?
- 7) Document n°9 : Quels sont les deux actes interdits reprochés à ce jeune homme ?

• Pour la préparation de la carte mentale.

Notez les éléments essentiels de votre thème (mots ou expressions importantes sans faire de phrases) sur les points suivants :

- respecter les autres =
- participer aux frais de la société =
- respecter les règles de la République =